

**COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 20 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil, à la Mairie, sous la présidence de Madame Agnès CONSTANT, Maire de la Commune.

Date de convocation: 04/06/2014

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers en exercices: 19

Nombre de voix : 19

- Étaient présents : Agnès CONSTANT, Maire ;

Jean Luc DARMANIN, Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, **Adjoint** ;
Thierry LUCAT, Michèle DONOT, Sébastien SOULIER, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Lucie TENA, Elsa ROHRER,
Conseillers ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Marie Philippe PRIEUR, Sylvette PIERRON, Francis ALANDETE, Stéphanie GOUZIN, Hubert COLINET, Jean Pierre DAVIGNON

- Absent non excusé :

- Procuration : Marie Philippe PRIEUR, à Bernard GOMBERT,
Sylvette PIERRON à Jean FABRE,
Francis ALANDETE à Agnès CONSTANT
Stéphanie GOUZIN à Jean Luc DARMANIN
Hubert COLINET à Lucie TENA
Jean Pierre DAVIGNON à Elsa ROHRER

- Secrétaire de séance : Christiane CAMBEFORT

La séance est ouverte à 18h30

Approbation du compte rendu de la dernière séance :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Election des délégués et de leurs suppléants en vue des élections des sénateurs :

Voir le procès verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Sont élus délégués :

CONSTANT	Agnès	Titulaire
DARMANIN	Jean Luc	Titulaire
GIBERT	Monique	Titulaire
FABRE	Jean	Titulaire
TENA	Lucie	Titulaire
GALVEZ	Fabienne	Suppléant
CLAPAREDE	Christian	Suppléant
DONOT	Michèle	Suppléant

Délibération n°22014-43 – 07-21 / Décision Modificative n°1 :

Madame le Maire propose de modifier le budget primitif M14 de la manière suivante :

INVESTISSEMENT							
Recettes				Dépenses			
Chap	Intitulé	Montant	Motif	Chap	Intitulé	Montant	Motif
				Op 74	accessibilité montplaisir	8 101,00 €	rampe d'accès
				Op 76	réfection des verrière de l'église	-8 101,00 €	travaux non commencés
TOTAL		0,00 €		TOTAL		0,00 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

° De valider les inscriptions présentées

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, le public n'ayant aucune question, Madame le Maire lève la séance à 19h10